



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DES FINANCES
Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

RAPPORT SEMESTRIEL

Projet d'Appui aux Peuples Autochtones
Exécuté par **Caritas Congo ASBL**

Période : du 01 janvier au 30 Juin 2021

RAPPORT ANNUEL DU PROGRAMME

Période du 01 Janvier au 31 juin 2021

Table des matières

1.	Données clés du programme REDD+.....	Erreur ! Signet non défini.
2.	Résumé exécutif (maximum 1 page).....	3
3.	Brève présentation du programme.....	10
3.1.	Objectif Général	12
3.2.	Objectifs spécifiques.....	12
3.3.	Résultats attendus du programme.....	12
3.4.	Contexte du rapport	12
4.	Etat d'avancement des activités prévues dans le PTBA 20....	12
5.	Etat d'avancement des résultats du Programme	22
6.	Contribution du programme à l'atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI Erreur ! Signet non défini.	
7.	Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention	30
8.	Exécution financière	31
9.	Gestion participative	35
10.	Termes transversaux	36
10.1.	Gouvernance	36
10.2.	Genre	36
10.3.	Peuples Autochtones.....	37
10.4.	Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)	37
10.5.	Respect de normes environnementale et sociale	37
10.5.1	Etude d'impact environnementale et sociale	37
10.5.1	Mesures prises afin d'assurer le respect de chacune des sauvegardes	38
10.5.3	Gestion des plaintes et recours	40
11.	Gestion des risques	45
12.	Illustration narrative spécifique	46
13.	Modalités de suivi.....	46
14.	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	48
15.	Auto-évaluation du programme.....	48
16.	Difficultés rencontrées et mesures prises.....	48
17.	Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme	49
18.	Conclusion et recommandations.....	49

Annexes - Liste des livrables50

1. Données clés du programme REDD+

Titre du Programme & Référence	Appui aux Peuples Autochtones
Numéro de référence du Programme/MPTF	00103851
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Localité : Toutes zones de présence des Peuples avec un accent sur les territoires disposant d'un projet PIREDD.
Partenaires de mise en œuvre	Caritas Congo Asbl
Organisations participantes	Banque Mondiale
Budget du Programme (USD)	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution du Fond : 2 M USD • Contribution de(s) agence(s): 6 M USD le cas échéant, par agence <ul style="list-style-type: none"> • Contribution du Gouvernement : (le cas échéant) Autres Contributions [donateur(s)]: (le cas échéant) TOTAL : 8 MUSD
Durée totale programme (mois):	Durée totale (mois): 60
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy):	20/10/2016
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	4 Juillet 2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	24 avril 2016
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	31/ 07/ 2021
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	31/07/2022
Décaissements au 30/06/21	
Dépenses globales (USD) au 30/06/21	487 268,56 \$US
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	
Date d'évaluation à mi-parcours (le cas échéant)	Du 15 octobre au 08 novembre 2019
Contacts (Nom, titre, organisation participante et adresse mail) :	Nom : Boniface NAKWAGELEWI ata DEAGBO Titre : Secrétaire Exécutif Organisation participante : Caritas Congo Asbl Adresse e-mail : directeur@caritasdev.cd

2. Acronymes

ASBL	Association sans but lucratif
PIREDD	Programme intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
REDD	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
LINAPYCO	Ligue Nationale des Associations Autochtones Pygmées du Congo
REPALEF	Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers de la RDC
ANAPAC	Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire
ST	Secrétariat Technique
DGM	Mécanisme spécial de dons dédié aux peuples autochtones et communautés locales
RDC	République Démocratique du Congo
PACDF	Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt
PTBA	Plan de travail budgétisé annuel
PV	Procès-verbal
CGES	Cadre de Gestion Environnemental et Social
CF	Cadre Fonctionnel
PIF	Programme d'investissement forestier
ONGD	Organisation non gouvernementale de développement
CAFI	cadre de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
PA	Peuples Autochtones
COLO	Communauté locale
COFIL	Comité de pilotage
CPN	Comité de pilotage national
CFCL	Concessions forestières
APAC	Aires de conservation de patrimoines autochtones et communautaires
CT	Comité technique
FONAREDD	Fonds national de la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
E&S	Environnementale et sociales
AEN	Agence d'exécution nationale
PF	Point Focal
CLS	Comité de Local de Suivi

3. Résumé exécutif

Ce rapport présente les réalisations, l'état d'avancement des activités, les défis ou contraintes, les recommandations pour la période allant de janvier à juin 2021. Les résultats majeurs atteints sont entre autres :

- Signature de contrat additionnel entre la Banque mondiale et Caritas Congo ASBL/AEN pour le fonds CAFI/FONAREDD
- Mise en œuvre de 6 microprojets ;
- Alphabétisation de 4750 peuples autochtones et communautés locales adultes;
- Obtention du Titre perpétuel de la concession forestière des communautés locales de Penzua Bolomni, dans le Secteur de Pendjwa, Territoire de Kiri en Province de Maï-Ndombe ;
- Validation du Plan de travail et budget annuel 2021 lors de la dixième session du Comité de Pilotage National tenue à Kinshasa ;
- Validation des actions prioritaires à l'issue de la mission de revue à mi-parcours de la Banque mondiale ;
- Formation de 40 Experts provinciaux membres du GTAREF sur le renforcement des capacités sur l'état de lieux des réformes foncière et celle d'administration du territoire en RDC à Mbandaka ;
- Adoption de la Loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées a été adoptée à l'Assemblée Nationale et déclarée recevable au niveau du Sénat.



DRC - PACDF
P149049 - mission ju

Au cours de ce premier semestre de l'année 2021, les progrès atteints par composantes sont les suivants :

Composante 1. Renforcer la participation des PA et COLO aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD

Axe 1 : Foncier

- 38 des Para-juristes et des para-sociologues fonciers formés sur la réforme foncière et sécurisation des terres autochtones à Bikoro ;
- 40 Experts provinciaux formés sur la bonne gouvernance foncière et de gestion des espaces des Peuples Autochtones de l'Equateur à Bikoro ;
- 35 Chefs coutumiers du territoire de Bikoro sensibilisés et informés sur l'état de lieu de la situation foncière et d'aménagement du territoire en RDC ;
- Elaboration du Document de plaidoyer et de prise en compte des droits fonciers, spatiaux et forestiers des Peuples Autochtones Pygmées dans les lois et politiques de la RDC ;
- Lancement du processus d'obtention d'un Edit Provincial sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones pygmées dans la Province de la Tshopo ;
- Signature d'un acte d'engagement des Chefs traditionnels en vue de la reconnaissance et la rétrocession coutumière des terres expropriées et spoliées aux peuples autochtones pygmée.

Axe 2 – Suivi de la Loi

- Adoption de la Loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées à l'Assemblée Nationale (**le 07 avril 2021**) ;
- Réception de la Loi au niveau du Sénat (**le 04 juin 2021**) et transmission à la commission culturelle au niveau du Sénat.

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Les prochaines étapes sont :

- Traduire la Loi en langues nationales/locales et production des boîtes à images ;
- Vulgariser la loi dans les territoires PACDF/DGM-RDC ;
- Suivre les réformes en cours pour garantir la conformité et la prise en compte de la loi PA dans ces politiques et lois ;
- Développer les mesures d'application pour une application effective de la loi PA ;
- Accompagner les Assemblées Provinciales et Gouvernements provinciaux dans la production des Edits provinciaux (outils de mise en œuvre de la Loi).



Axe 3 – Participation au programme REDD+

- Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale Simplifié des microprojets du bassin de Mai-Ndombe validé par la Banque Mondiale ;



PGES
SIMPLIFIE-PORCHERI

- 3 avenants au contrat signés avec les Opérateurs pour la réalisation des activités du PGES-S dans le bassin de Mai-Ndombe;



AVENANT
SAUVEGARDE PENDJ

- Les termes de référence validés pour le déploiement du Point Focal Environnemental et Social pour le bassin d'approvisionnement du Mai-Ndombe ;
- Les termes de référence validés pour la réalisation de la mission de suivi-accompagnement technique, réalisation du screening Environnementale & Sociales des idées des microprojets, formation et sensibilisation des parties prenantes (CLS et PF REPALEF) dans le bassin d'approvisionnement de la Tshopo et de l'Ituri ;



P149049 TDR
MISSION SAUVEGAR

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

- Une mission de suivi de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans les microprojets effectuée dans le bassin d’approvisionnement de Maï-Ndombe (Territoires de KIRI, INONGO et OSHWE);
- Trois microprojets en faveur des PA et COLO des territoires de KABINDA, LUBAO et LUPATAPATA validés et prêts pour le financement.

Axe 4 – Gouvernance territoriale

- 76 Encadreur recyclés et outillés dans les techniques de formation des adultes, en raison 4 Encadreur par territoire ;
- 76 centres d’alphabétisation opérationnels, en raison d’au moins 4 centres par territoire ;
- Au moins 4750 adultes PA et COLO suivent les cours d’alphabétisation, dont 70% des femmes ;
- Au moins 4750 kits pédagogiques dotés aux apprenants, composés de cahiers de dessin et de calligraphie, stylos, ardoise, latte, farde chemise en plastique, crayon, taille crayon, gomme, manuels de lecture et de calcul ;
- 76 kits d’alphabétiseurs dotés aux Encadreur, composés de Manuels d’alphabétiseurs, registres, carnets, frottoirs, papiers collants et scotch, lattes, stylos,...





Composante 2 : Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés

2a. Promotion de la gestion durable des forêts et des terres ; des activités des substances alternatives et la promotion de la culture de PA et COLO

Au cours de ce premier semestre 2021, les résultats suivants ont été atteints :

- 6 microprojets ont été financés en faveur des PA et COLO des de Territoires de Kiri, Inongo, Oshwe, Bikoro, Kalehe et Walikale.
- 3 microprojets en faveur des PA et COLO dans les territoires de Lupatapata, Lubao et Kabinda finalisés et en processus de financement ;



P149049 Micro
projet LUPATAPAT _\

- 1.260 ménages (à raison de 6 personnes par ménages), soit 7.560 personnes bénéficiaires des microprojets identifiés de manière participative, dont 280 dans le territoire d'Inongo, 250 dans le territoire de Kiri, 260 dans le territoire de Kalehe, 150 dans le territoire de Bikoro, 60 dans le territoire d'Oshwe et 260 dans le territoire de Walikale ;
- 250 personnes dont 38 femmes et 125 PA formées sur les techniques de plantation et entretien des arbres fruitiers (Cocotier, Safoutier, Fruit à pain, Avocatier, Palmier à huile) dans les villages de Lokokolo, Ntweya, Ikongo, Itendo, Booke, Mbunga, Nzale ; Pendjwa, Bopanya, Mbolo en territoire de Kiri ;
- 1.127 personnes sensibilisées sur la conservation des forêts par l'utilisation de l'agriculture écologique à travers une campagne dans 17 sites du projet, y compris Walikale centre ;
- 90 personnes PA et COLO en raison de 30 par village ont été formées sur les techniques de traitement de sol, choix des semences, semi d'arbres fruitiers et plantations agroforesteries dans le territoire de Bikoro ;
- 58 villages dont 17 dans le territoire de Kalehe (Fendula, Bumoga, Rwamikundu, Mukinzi, Sati, Mutale, Kashesha, Nguliro, Chibindan Rambo, Chaminunu, Mulenganciro, Cifunzi/Mushadul, Karama, Rushengi, Kalonge/Nyatesa, Misinga, Murhabo, Cholobera.), 17 dans le territoire de Walikale (Bangenengene, Itebero, Mbongolo, Busisi, Kilali, Kambushi, Kissa, Lufito, Kirundu , Butua , Boboro, Matenda I, Ondofia/Matenda II, Mutakato, Mpofi, Mera/Kibua, Walicale Centre), 10 dans le territoire de Kiri (Ikongo, Itendo, Bofanya, Tweya, Booke, Mbunga, Mbolo, Pendjwa, Nzale, Lokokoloko), 10 dans le territoire d'Inongo (Bobangi, Mombokonda, Lonteki 14 Km, Sekele 16 Km, Esanga, Bolingo, Lonteki 15 Km,

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Bongemba, Lobonze 21 Km, Boongo Nkoko), 1 pour le territoire d'Oshwe (Nkaw), 3 dans le territoire de Bikoro (Mbuli, Iyanda et Mpenda) ;

- 149 leaders PA et COLO dont 85 PA sensibilisés sur le travail communautaire dans les villages de Pendjwa, Lokokolo, Bopanya, Mbolo, Ntweya, Booke, Mbunga, Nzale, Ikongo en territoire de Kiri ;
- 250 kits agricoles composés d'une machette, d'une houe, d'un arrosoir, d'une paire de botte, d'une paire de gant et d'une combinaison distribués à 250 ménages dont 119 ménages PA dans les villages Ikongo, Itendo, Bofanya, Tweya, Booke, Mbunga, Mbolo, Pendjwa, Nzale, Lokokoloko en Territoire de Kiri ;
- 15 personnes dont 12 membres du Comité Local de Suivi formés en Suivi et évaluation des microprojets de développement durable dans le territoire de Walikale;
- Un plan de suivi et évaluation des activités du microprojet produit.



Distribution des kits agricoles à Kiri



Construction de la porcherie communautaire à Oshwe

2b. La gestion communautaire des forêts pilotes

Au cours de ce semestre, les résultats suivants ont été obtenus :

- Le Titre perpétuel obtenu pour la Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL), d'une superficie de 40 507,552 hectares en faveur de la Communauté de BOLOMBI du Secteur Pendjwa dans le Territoire de Kiri dans la Province du Mai-Ndombe par l'arrêté du Gouverneur de la Province de la Province de Maï Ndombe N°026/CAB/PROUGOU/MND/PMB/2021;
- Un rapport d'enquêtes socio-économiques disponible de la forêt de Nkahangi du village Bobanda en territoire de Bikoro, province de l'Equateur.



Consultation Dossier de CFCL - Penjwa



Validation carte CFCL - Pendjwa



Vue de la cérémonie de remise officielle de la CFCL - Pendjwa

Composante 3 : Offrir aux PACL la possibilité de mettre en œuvre des projets de développement et en faciliter l'évaluation

3. a. Coordination du Projet et fiduciaire

Au cours de ce 1er semestre de l'année 2021, les résultats suivants ont été obtenus :

- Prise en charge du fonctionnement de l'Agence d'Exécution Nationale (AEN) a été assurée
- Suivi des contrats des opérateurs et autres Consultants ;
- Accompagnement de la structuration et du fonctionnement des Comités Locaux de Suivi et des ONGs à travers la dotation de plan de travail ;
- Finalisation des microprojets des PA et COLO dans les territoires de Lupatapata (villages de Tshintu Mwanza, Tokomeka et Milela) et de Kabinda (Villages de Ebaala1, Tulumbi, Kashoko, Ebaala2 et Kangulube) ;
- Réalisation d'une mission de Supervision de la collecte, du traitement et de l'analyse des données issues des activités de la sécurisation de la Concession Forestière des Communautés Locales – CFCL de Pendjwa dans le Territoire de Kiri ;
- Réalisation des missions de suivi et accompagnement comptable au sein de trois organisations en charge de microprojets dans les territoires de Kalehe, Walikale et Bikoro ;
- La tenue de la 10^{ème} session du Comité de Pilotage Nationale du 24 au 26 juin à Kinshasa en vue de la présentation des résultats du PACDF aux partenaires et grand public, la validation de plan de travail et budget de l'année 2021.



Photo de famille 10^{ème} session du CPN

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Appui au fonctionnement du Secrétariat permanent du CPN

Le Secrétariat permanent est l'organe qui anime le CPN au quotidien. Il est l'organe intermédiaire entre le Comité de Pilotage National, la Banque mondiale et l'Agence Nationale d'Exécution.

Au cours de ce semestre, le Secrétariat Permanent a tenu des réunions présentielle et virtuelle dont :

- Présentation des résultats du PACDF aux partenaires de 2017 à 2021 et la tenue de la 10^{ème} session du CPN du 24 au 26 juin à Kinshasa
- Quatre réunions physiques tenues, au cours desquelles les décisions suivantes ont été arrêtées en vue de la bonne marche du projet :
 - o Termes de références et calendrier des missions de suivi et évaluation des activités du projet dans 4 provinces : Equateur (Mbandaka – Bikoro), Mai-Ndombe (Inongo – Kiri), Nord-Kivu (Walikale – Goma) et Kalache – Sud – Kivu (Bukavu - Kalehe) ;
 - o Termes de références et calendrier de la tenue du 11ième Comité de Pilotage du DGM-RDC ;
- Trois réunions virtuelles avec la Banque Mondiale, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD et l'Agence Nationale d'Exécution pour évaluer le partenariat et arrêtées les stratégies pour la bonne marche du projet, notamment l'assouplissement des mesures pendant la période de crise sanitaire et le respect des engagements pris.

Au cours de ce trimestre, nous pouvons retenir les résultats suivants qui ont été postés dans le site web du projet :

- 5 documents et 15 articles ont été postés sur le site web (www.peuplesautochtones.cd) du projet et sur le site de Caritas Congo Asbl (www.caritasdev.cd)
- Mises à jour régulières sur Facebook, twitter, Dropbox.

Gestion des plaintes et de feedback

Au cours de ce trimestre, les résultats suivants ont été obtenus :

- 21 plaintes enregistrées dont 3 sont en cours de résolution. Les plaintes concernent essentiellement le frais de fonctionnement du comité local de suivi et le cours de l'alphabétisation.
- Le registre de gestion de plaintes a été actualisé et posté sur le site web du projet
- Organisation de la réunion du Grand Groupe du REPALEF qui a permis aux leaders PA de savoirs plus les avancées du projet par rapport aux préoccupations des PA ainsi que les défis de mise en œuvre.
- 2 réunions du grand groupe du REPALEF ont été tenues

4. Brève présentation du programme

Le Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC, PACDF en sigle, est cofinancé par : (i) le Mécanisme spécial de dons dédié aux peuples autochtones et communautés locales, un fonds additionnel de 6 millions de dollars américains alloués aux peuples autochtones et communautés locales dans le cadre du Programme d'investissement forestier (PIF) et (ii) le Fonds National REDD dans le cadre de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) avec un montant de 2 million de dollars américains.

Le programme PA-FONAREDD complète l'enveloppe du PACDF pour augmenter le périmètre du projet, l'impact et le nombre des expérimentations innovantes, et l'effort porté sur la gouvernance dans les territoires de Bikoro, Kahele et Walikale. Il vise aussi le développement d'activités de production liées à la gestion durable des paysages forestiers qui seront définies de manière participative et réalisés par des organisations communautaires. Ces investissements locaux seront mis en œuvre dans le respect des traditions et de la culture des PA et COLO. Il permettra de capitaliser les enseignements et de bâtir une expertise propre aux PA et COLO sur laquelle des initiatives futures pourront s'appuyer.

4.1. Objectif Général

L'objectif de développement du PACDF est de renforcer les capacités des Peuples Autochtones et Communautés Locales (PA et COLO) de 19 territoires et au niveau national afin de favoriser leur engagement et leur participation dans les activités REDD+ liées à la gestion des terres et des forêts afin d'en bénéficier mieux

4.2. Objectifs spécifiques

Favoriser l'expérimentation de modèles innovants pour la gestion durable des forêts par les peuples autochtones pygmées.

4.3. Résultats attendus du programme

En termes de résultats à court terme, le PACDF renforcera les capacités des communautés locales afin de parvenir à une situation dans laquelle :

- Les PA et COLO des 19 territoires auront une représentation claire, légitime et durable, tant aux niveaux national et territoriaux, dans les discussions relatives à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et forêts ; et
- Les PA et COLO démontreront leur capacité à : (a) garantir les droits d'utilisation des terres, (b) protéger la forêt et (c) développer leurs activités culturelles dans une perspective d'augmentation de leurs revenus monétaires ou non monétaires, tout en préservant la forêt.

4.4. Contexte du rapport

5. 1/3+4 de page pour le contexte

Pendant la période de janvier à juin de l'année 2021, le pays dans son ensemble,, y compris la zone d'intervention du projet a été caractérisée principalement par la crise sanitaire liée à la pandémie de Corona virus. Ceci a occasionné des conséquences très fâcheuses, dont le non-respect du calendrier d'activités, la réduction de la mobilité du personnel dans les territoires et vice versa, le suivi – contrôle qualité des activités du projet par le bailleur de fonds. Pour faire face à cette difficulté, l'équipe de gestion du projet a mis en place des stratégies palliatives pour éviter d'amplifier la situation, notamment le télétravail et le respect strict des mesures barrières pendant la mise en œuvre des activités.

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DES FINANCES
 Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

6. Etat d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2020

Tableau 1 -Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

Activités prévues dans le PTBA	Sous-activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	% réalisation	Sources de vérification	Commentaires
Effet/Volet 1 -						
Composante 1. Renforcer la participation des PA et COLO aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD						
Produit/Résultat 1.1. - Elaboration du plan stratégique quinquennal sur le mécanisme de sécurisation légale des terres et ressources naturelles des peuples autochtones.						
Axe1. Foncier						
1. Appui des groupes de travail du REPALEF en charge de suivi du processus de l'Aménagement du Territoire et du foncier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à l'atelier de validation de la politique nationale d'Aménagement du Territoire et de l'avant-projet Loi sur l'aménagement du territoire en RDC. Organisation de l'atelier de relecture et validation de deux guides méthodologiques sur la réforme de l'Aménagement 	Une note de contribution des PA dans le document de la politique de l'Aménagement du territoire	Une feuille de route reprenant les recommandations et attentes des PA pour leur participation effective à la réforme de l'Aménagement du Territoire établie	100%	PV Rapport de l'atelier	Poursuite de la participation des PA aux rencontres sur l'Aménagement du Territoire aux niveaux national, provincial et local

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Activités prévues dans le PTBA	Sous-activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	% réalisation	Sources de vérification	Commentaires
	du Territoire (AT) et des termes des références (TdR) des groupes thématiques de l'AT, en juin 2020					
Appui au fonctionnement du GTAREF (Nord Kivu, Sud Kivu, Inongo et Equateur)	Rencontre de concertation entre les autorités coutumières et traditionnelles (ANATC) avec les peuples autochtones pygmées/Bikoro, Secteur du Lac Ntomba en vue d'obtention de leur assentiment pour la reconnaissance ainsi que la rétrocession coutumière des terres expropriées et spoliées aux peuples autochtones pygmées ;	<ul style="list-style-type: none"> Validation du Titre : plan stratégique quinquennale pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers des peuples autochtones pygmées en République Démocratique du Congo 	<ul style="list-style-type: none"> Un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des réformes fonciers, forestiers a élaboré et rendu publique Plan stratégique quinquennale pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers des peuples autochtones pygmées en République Démocratique du Congo <p>Acte d'engagement des Chefs traditionnels en vue de la reconnaissance et la rétrocession coutumière des terres expropriées et spoliées aux peuples autochtones pygmée.</p>	100%	Acte d'engagement	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Activités prévues dans le PTBA	Sous-activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	% réalisation	Sources de vérification	Commentaires
	Lancement du processus d'obtention d'un Edit Provincial sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones pygmées dans la Province de la Tshopo ;	Obtention de l'Edit provincial	▪	40%		Le processus d'obtention de l'Edit est en cours
Axe Lois et lutte contre les discriminations						
Suivi de la Loi	Dépôt de la proposition « Loi organique portant sur les principes fondamentaux relatifs à la protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées » à l'Assemblée Nationale.	Adoption et promulgation de la loi portant sur la protection et promotion des PA	- Adoption de la Loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées à l'Assemblée Nationale (le 07 avril 2021) ;	100%	Accusé de réception de la Loi à l'Assemblée Nationale	Suivi de l'analyse de la Loi auprès de l'Assemblée Nationale Soumission pour amendement de la Loi PA au niveau de la commission socio -culturelle de l'Assemblée Nationale
	suivi de la Loi PA auprès du Sénat et autres institutions politiques et partenaires engagés		- Réception de la Loi au niveau du Sénat (le 04 juin 2021)	100%	Accusé de réception de la Loi au Sénat	Transmission de la Loi à la commission culturelle au niveau du Sénat

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Activités prévues dans le PTBA	Sous-activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	% réalisation	Sources de vérification	Commentaires
	dans la défense des droits des personnes marginalisées					
Axe 3 – Participation au programme REDD+						
		Plan de Gestion Environnementale et Sociale disponible	- Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale Simplifié des microprojets du bassin de Mai-Ndombe validé par la Banque Mondiale ;	100%		
Produit/Résultat 1.2 –Comité de pilotage						
Axe 4 – Gouvernance territoriale						
2. Organisation de la réunion du Comité de Pilotage National (CPN)	Tenue du comité de pilotage du 24 au 26 juin 2021 à Kinshasa	2 sessions du CPN	Une session du CPN organisée	50%	ANO de la Banque mondiale sur les TdR. Rapport du CPN.	Il est prévu dans le PTBA de tenir 2 CPN chaque année
Célébration de la JIPA		Célébration de la JIPA à Kinshasa et dans les 19 territoires	2.033 PA et COLO ont pris part à cette célébration dans les 19 territoires	100%	Rapport	
Effet/Volet 2 –Démarrage du cours d’alphabétisation						
Produit/Résultat 2.1 -						
Sensibilisation des PA/COLO et organisation de cours d’alphabétisation	Renforcement des capacités des PA en lecture, calcul et écriture	Signature des contrats avec les consultants pour le cours d’alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> 19 Contrats ont été signés avec les Consultants pour organiser le cours d’alphabétisation des PA et COLO dans les 19 territoires cibles du projet 	100%	rapport PV	Contractualisation avec les alphabétiseurs sur base de l’avis de non objection de

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Activités prévues dans le PTBA	Sous-activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	% réalisation	Sources de vérification	Commentaires
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de 76 centres d’alphabétisation dans les 19 territoires cibles du projet ▪ 76 Encadreurs recyclés et outillés dans les techniques de formation des adultes, en raison 4 Encadreurs par territoire ▪ 4078 PA et COLO dont 2565 femmes ont été inscrits dans les centres et apprennent le calcul, l’écriture et la lecture, pour une durée de 8 mois ▪ Au moins 4750 kits pédagogiques dotés aux apprenants, composés de cahiers de dessin et de calligraphie, stylos, ardoise, latte, farde chemise en plastique, crayon, taille crayon, gomme, manuels de lecture et de calcul, 			la Banque mondiale
Composante 2 : Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés						
2a. Promotion de la gestion durable des forêts et des terres ; des activités des substances alternatives et la promotion de la culture de PA et COLO						
Mise en œuvre des microprojets	Identification des ménages bénéficiaires des microprojets	1.260 ménages (à raison de 6 personnes par ménages), soit 7.560 personnes bénéficiaires des microprojets identifiés de manière participative, dont 280 dans le territoire d’Inongo, 250 dans le				

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Activités prévues dans le PTBA	Sous-activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	% réalisation	Sources de vérification	Commentaires
		territoire de Kiri, 260 dans le territoire de Kalehe, 150 dans le territoire de Bikoro, 60 dans le territoire d'Oshwe et 260 dans le territoire de Walikale				
		- 1.127 personnes sensibilisées sur la conservation des forêts par l'utilisation de l'agriculture écologique à travers une campagne dans 17 sites du projet, y compris Walikale centre				
		- 90 personnes PA et COLO en raison de 30 par village ont été formées sur les techniques de				

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Activités prévues dans le PTBA	Sous-activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	% réalisation	Sources de vérification	Commentaires
		traitement de sol, choix des semences, semi d'arbres fruitiers et plantations agroforesteries dans le territoire de Bikoro ;				
2b. La gestion communautaire des forêts pilotes						
Sécurisation des terres et des forêts des PA		Obtention de titre de CFCL	Obtention du Titre perpétuel pour la Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL), d'une superficie de 40 507,552 hectares en faveur de la Communauté de BOLOMBI du Secteur Pendjwa dans le Territoire de Kiri dans la Province du Mai-Ndombe par l'arrêté du Gouverneur de la Province de la Province de Maï Ndombe N°026/CAB/PROUGOU/MND/PMB/2021	100%	Titre	
	Mission de l'enquête socio-économique	Rapport des enquêtes socio-économiques	Réalisation des enquêtes socio-économiques de la forêt de Nkahangi du village Bobanda en territoire de Bikoro, province de l'Équateur.	100%	Rapport	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020



7. Etat d'avancement des résultats du Programme

5.1 Progrès par résultat du programme

Résultat 1 : Insérer le titre du résultat

1.1. Les Droits et préoccupations des peuples autochtones sont pris en compte dans les réformes politiques en cours dans les domaines du Foncier, de la Foresterie et d'Aménagement du territoire

Ce progrès a été rendu possible grâce à:

- Une meilleure structuration et représentation du Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC (REPALEF) au niveau national, provincial et local ;
- La participation active des PA dans la rédaction et la validation des différents Documents élaborés aussi bien au niveau national que provincial Le renforcement de la synergie dans l'action sur terrain avec les autres PIREDD en termes de valorisation de l'expertise et de soutien direct aux microprojets des PA serait sans doute une contribution durable dans la promotion des droits et valeurs des PA.

1.2. Les Terres des Peuples Autochtones et Communautés Locales dans les territoires de Walikale, Bikoro, Kiri, Mweka et Mambasa sont en voie d'être sécurisées à travers la cartographie participative, la mise en place des organes de gestion, le renforcement des capacités des dirigeants.

La mise en œuvre des plans simples de gestion reste un défi majeur, qui offrirait aux PA et COLO des opportunités en vue de participer durablement à la gestion des forêts et améliorer leur cadre de vie, des bénéfices générés dans l'exploitation.

Résultat 2 : Insérer le titre du résultat

2.1. Trois microprojets sont financés en faveur des peuples autochtones et communautés locales de Bikoro, Kalehe et Walikale.

Tous ces microprojets sont assortis d'un screening environnemental et social. Il sied de noter que les microprojets ont été sélectionnés sur base d'Etude Environnementales et Sociales et les mesures de sauvegarde qui seront contenues dans un cahier des charges environnementales et sociales



République Démocratique du Congo
MINISTRE DES FINANCES
 Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

5.2 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

Indicateurs	Baseline	Cible finale du programme	Progrès à ce jour	%progrès réalisé	Observations / Raisons du retard/changement éventuel	Réajustement de la cible (cas échéant)
Effet/Volet 1 - La sécurisation des droits (titres, acte de propriété) et organisation du pouvoir ayant compétence sur le foncier						
Produit/Résultat 1.1 - Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole						
1.1.1 - Note sur le positionnement des peuples autochtones	La loi foncière de 1973	La reconnaissance des droits des PA et COLO dans la réforme foncière	Un document draft0 du Plan Stratégique sur les droits fonciers des Peuples Autochtones Pygmées en RDC a été produit	100%		
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une feuille de route reprenant les recommandations et attentes des PA pour leur participation effective à la réforme de l'Aménagement du Territoire ▪ Elaboration du plan stratégique quinquennal sur le mécanisme de sécurisation légale des terres et ressources naturelles des peuples autochtones 			
1.1.3 -			Elaboration du Document de plaidoyer et de prise en compte des droits fonciers, spaciaux et forestiers des Peuples Autochtones Pygmées dans les lois et politiques de la RDC			
			Un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des reformes fonciers,			

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Indicateurs	Baseline	Cible finale du programme	Progrès à ce jour	%progrès réalisé	Observations / Raisons du retard/changement éventuel	Réajustement de la cible (cas échéant)
			forestiers et d'aménagement du territoire élaboré et rendu publique			
			Signature d'un acte d'engagement des Chefs traditionnels en faveur des peuples autochtones pygmées en lien de la reconnaissance de leurs espaces de vie			
			Lancement du processus d'obtention d'un Edit Provincial sur la promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées dans la province de la Tshopo.			
Produit/Résultat 1.2 - Résultat 1.2 : Une Loi sur les PA soumis au Parlement pour la protection et la promotion des PA Pygmées en RDC						
1.2.1La promotion de la Loi et la lutte contre les discriminations		Une Loi sur les PA	Adoption de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées à l'Assemblée Nationale le 07 avril 2021 Déclarée recevable au niveau du Sénat le 04 juin 2021 Dépôt de la proposition Loi organique portant sur les principes fondamentaux relatifs à la promotion et à la protection des droits des Peuples Autochtones pygmées à l'Assemblée Nationale	100%	Transmise à la commission culturelle au niveau du Sénat.	
1.2.2 -					Une Task-force des 15 personnes a été mise en place pour faire le suivi technique des travaux au niveau de la Commission	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Indicateurs	Baseline	Cible finale du programme	Progrès à ce jour	%progrès réalisé	Observations / Raisons du retard/changement éventuel	Réajustement de la cible (cas échéant)
					<p>Mixte. Elle était composée de : des leaders autochtones pygmées, des Professeurs de l'Université de Kinshasa du Département d'Anthropologie, des Acteurs de la société civile et des Experts des organisations internationales engagés dans la défense et la promotion des droits des peuples autochtones pygmées en RDC ;</p> <p>Un Grand-Groupe des 50 personnes a été constitué, composé de différents représentants autochtones hommes et femmes des différents sites où vivent les PA pygmées dans la ville de Kinshasa en vue de consultations et orientations sur les questions spécifiques</p>	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Indicateurs	Baseline	Cible finale du programme	Progrès à ce jour	%progrès réalisé	Observations / Raisons du retard/changement éventuel	Réajustement de la cible (cas échéant)
					<p>relevant de la vie des peuples autochtones pygmées ;</p> <p>14 réunions/séances de travail ont été organisées dont 10 pour la Task-force et 4 pour le Grand-Groupe ;</p> <p>30 sessions de la Commission Mixte réunissant environ 130 personnes dont 90 Députés Nationaux, 20 membres de l'Administration de l'Assemblée nationale et du Gouvernement et 20 représentants autochtones pygmées ont été tenues pour finaliser le rapport et l'amendement du texte qui devrait être présenté à l'Assemblée plénière ;</p>	
Effet/Volet 2 - La déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable						
Produit/Résultat 2.1 -Promotion de la gestion durable des forêts et de terres						
2.1.1. 10 microprojets pilotes	Zéro Microprojet	10 microprojets financés	<p>3 microprojets approuvés par le comité de pilotage national en faveur des PA et COLO des territoires de Bikoro, Kalehe et Walikale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1.127 personnes sensibilisées sur la conservation des forêts par l'utilisation de l'agriculture écologique à travers une campagne 	30%	<p>3 plans de travail pour la réalisation des activités et la présentation des livrables ont été produits et validés ;</p>	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Indicateurs	Baseline	Cible finale du programme	Progrès à ce jour	%progrès réalisé	Observations / Raisons du retard/changement éventuel	Réajustement de la cible (cas échéant)
			<p>dans 17 sites du projet, y compris Walikale centre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 90 personnes PA et COLO en raison de 30 par village ont été formées sur les techniques de traitement de sol, choix des semences, semi d'arbres fruitiers et plantations agroforesteries dans le territoire de Bikoro ; ▪ 3 Contrats de collaboration assortis des objectifs clairs ont été signés avec les ONGs pour réaliser les microprojets en faveur des PA et COLO dans les Territoires de Bikoro (150 ménages deMbuli, lyanda et Mpenda), de Kalehe (260 ménages de Kalonge) et de Walikale (260 ménages de Bakano et wanyanga). 		<p>Une mission de finalisation des microprojets et de renforcement des capacités des Comités Locaux de Suivi a été effectuée dans les Territoires deBikoro, Kalehe et Walikale;</p> <p>Un répertoire des ONGs devant appuyer les PA et COLO dans la réalisation des microprojets a été validé par les Comités Locaux de Suivi des Territoires deBikoro, Kalehe et Walikale.</p>	
Effet/Volet 3 - La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes						
Produit/Résultat 3.1 - Résultat 3.1 : Participation effective de représentants légitimes dans les plateformes						
2.1.2 - La prise en compte officielle des avis représentatifs des PA dans le processus d'attribution		<p>Représentants REPALEF dans le COPIL (Plateforme) ;</p> <p>Dispositif du mécanisme de plaintes et recours</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Représentants du REPALEF participent dans les COPILs des programmes FONAREDD ; ▪ Les Représentants du REPALEF participent dans les rencontres sur les réformes Foncières et d'Aménagement du Territoire ▪ Le REPALEF est fonctionnel au niveau national, provincial et local ▪ Le DGM est opérationnel 	100%	Les Délégués des PA siègent dans les COPIL des différents PIREDD	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Indicateurs	Baseline	Cible finale du programme	Progrès à ce jour	%progrès réalisé	Observations / Raisons du retard/changement éventuel	Réajustement de la cible (cas échéant)
		REPALEF est opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Manuel de Gestion des Plaintes REPALEF opérationnel ▪ Le Site web PA opérationnel www.peuplesautochtones.cd ▪ 21 plaintes reçues et 3 en cours de résolution 			



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DES FINANCES
 Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

Tableau 3-Progrès vers les indicateurs FONAREDD-CAFI couverts par le programme.

Indicateur révisé	Ligne de base en RDC (ou date à laquelle elle sera renseignée)	Cible (LOI ou programme approuvé)	Fréquence de reporting	Progrès réalisé
Politique Foncière adoptée		Mener le plaidoyer auprès du Gouvernement et des autres parties prenantes pour la prise en compte des droits fonciers des Peuples Autochtones dans les réformes foncière et celle l'AT en cours	Semestriel, 2 fois l'an	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'une stratégie du REPALEF pour la reconnaissance formelle des droits fonciers des Peuples Autochtones
Produit				
Politique forestière adoptée		Participer au processus de prise de décision sur la réforme foncière Créer et gérer une base de données cartographique et ethnographique sur les terres des peuples autochtones	Annuel	Contractualisation en cours avec un opérateur spécialisé choisi par le REPALEF
				Une note de contribution des peuples autochtones sur le Document de la politique nationale d'Aménagement du Territoire;
Renforcement de la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux				
Promotion et mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts		5 Concessions et Forêts des Communautés Locales sécurisées	Annuel	5 CFCL identifiées à Bikoro et à Walikale
Forêts communautaires rentrant dans le processus Concession des Forêts des Communautés Locales (CFCL) identifiées				<i>Démarches lancées pour demande officielle de CFCL et enquête de vacance des terres pour Kiri, Mambasa et Mweka</i> <i>Démarches pour prospection et identification des CFCL à Bikoro et Walikale lancées</i>

Commenté [AN1]: Cumule les résultats

Commenté [AN2]: Mettre tous les résultats en rapport avec l'aménagement du territoire et la production PSG

8. Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

Période de Janvier 2020 à Décembre 2020					
N°	Descriptif du Jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particulière	Solutions proposées
	Jalon 2020 Foncier : Politique Foncière adoptée, équitable, y compris en ce qui concerne les questions de genre et des communautés locales et PA et assurant la gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversation des terres forestières	Les préoccupations des Peuples autochtones sont prises en compte par la politique foncière et les textes Politique foncière adoptée et code forestier révisé de manière participative avec les PA	<ul style="list-style-type: none"> • La note de contribution des PA dans le document de la politique de l'Aménagement du territoire • Un document Draft0 du plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC 		
	Jalon 2018 politique forestière : adoptée, résultant d'un processus participatif et transparent avec toutes les parties prenantes pertinentes. Le gouvernement s'engage à présenter d'ici fin 2016 une ébauche formelle de politique forestière	La politique forestière prend en compte les droits des PA, notamment d'usage et d'exploitation artisanale Les leçons d'expérience tirées des projets pilote PA/DGM sont prise en compte dans l'élaboration des modèles (APAC)	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif du DGM pour identifier les projets est opérationnel ; • Collaboration avec les PIREDD dans la mise en place des micros-projets ; • 3 comités locaux de suivi mise en place dans les 3 territoires PA/FONAREDD 	RAS	
	Jalon 2018 Forêt : La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'objectif 6		<ul style="list-style-type: none"> • 		
	Jalon 2018 Gouvernance : Renforcement de la gestion de l'espace et des	Ces dispositifs envoient des représentants dans toutes les plateformes multi acteurs (CARG...)	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités des représentants locaux sont renforcées afin 		

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

<p>ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriée, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés</p>	<p>Site web du projet opérationnel (www.peuplesautochtones.cd)</p>	<p>que leur participation aux plateformes soit utile et défendent les lignes convenues y compris le niveau national</p>		
<p>Jalon 2018 Gouvernance : Renforcement la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriée, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés</p>	<p>Ces dispositifs envoient des représentants dans toutes les plateformes multi acteurs (CARG...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités des représentants locaux sont renforcées afin que leur participation aux plateformes soit utile et défendent les lignes convenues y compris le niveau national. 		

9. Exécution financière

Tableau 5 - Taux d'exécution budgétaire du Programme.



République Démocratique du Congo
MINISTRE DES FINANCES
 Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

Code	Libellé	Budget Global	Budget 2021	Dépenses Sem1. 2021	Disponible	Exec (%)
P1	RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES PACOLO DANS LE PROCESSU	1 500 000,00	387 250,00	36 707,00	350 543,00	9,48
P1A	ACTIVITES HABILITANTES DE NIVEAU NATIONAL	500 000,00	207 250,00	23 800,00	183 450,00	11,48
P1B	ACTIVITES HABILITANTES DU NIVEAU TERRITORIAL	1 000 000,00	180 000,00	12 907,00	167 093,00	7,17
P2	APPUYER UNE GESTION DURABLE DES TERRES ET DES FORETS	2 600 000,00	955 500,00	220 513,79	734 986,21	23,08
P2A	AIDER LES COMMUNAUTES A DEVELOPPER LES ACTIVITES ECO	2 100 000,00	866 000,00	110 880,79	755 119,21	12,80
P2B	PROTECTION LEGALE DES FORETS DES PACOLO	500 000,00	89 500,00	109 633,00	-20 133,00	122,49
P3	COORDINATION, COMMUNICATION ET SUIVI ET EVALUATION	1 900 000,00	579 150,00	189 122,93	390 027,07	32,66
P3A	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	1 075 000,00	315 600,00	90 123,93	225 476,07	28,56
P3B	RENFORCER LES CANAUX DE RETROACTION ENTRE LE NIVEAU LOC ET N	825 000,00	263 550,00	98 999,00	164 551,00	37,56
	Total	6 000 000,00	1 921 900,00	446 343,72	1 475 556,28	23,22

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

N.B. Commenter le tableau. Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF.

- a) Lister les ALE ou PLE avec lesquelles des contrats ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si les procédures de l'agence le permettent, joindre une copie du contrat.

Tableau 6 - Suivi des contrats des ALE/PLE.

N° du Contrat	Intitulé	Montant	Date signature contrat	Date début des travaux	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
ZR-CARITAS-175248-CS-CDS	Renouveau de contrat avec LINAPYCO pour la Collecte des données sur les terres des PA pour la reconnaissance légale et la sécurisation des terres	\$120 000,00	8-juin-20	8-juin-20	30-juin-21	1 An	
ZR-CARITAS-175241-CS-CDS	Renouveau de contrat avec REPALEF avec les opérateurs pour le suivi de satisfaction et gestion des plainte 2020 2021	\$90 000,00	15-sept.-20	15-sept.-20	31-août-21	1 An	
ZR-CARITAS-62537-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas de KISANGANANI pour l'éducation de base et l'alphabetisation	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62540-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse d'INONGO, territoire de KIRI, OSWE et INONGO pour l'éducation de base et l'alphabetisation.	\$18 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62539-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse de TSHUMBE pour l'éducation de base et l'alphabetisation Territoire de LUBEFU	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62543-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse d'ISANGI, territoire de YAHUMA et OPALA pour l'éducation de base et l'alphabetisation	\$12 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62464-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse de KOLE pour l'éducation de base et l'alphabetisation des PA et COLO Territoire de DEKESE	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-49616-CS-CDS	Alphabetisation Dio KANANGA, Territoire de DIMBELENGE	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-83577-CS-CDS	Alphabetisation Dio WAMBA - MAMBASA ET BAFWASENDE	\$1 200,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

ZR-CARITAS-62460-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse de KABINDA pour l'alphabétisation, Territoire KABINDA, LUBAO et LUSAMBO	\$18 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62547-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas BUKAVU sur l'Alphabétisation Dio BUKAVU, Territoire de KALEHE	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62538-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse de MWEKA pour l'éducation de base et l'alphabétisation territoire MWEKA	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-185690-CS-CDS	Contractualisation avec l'ONG PIDP pour l'éducation de base et l'alphabétisation pour le Territoire de Walikale.	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62546-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse de MBANDAKA BIKORO, territoire de BIKORO	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-62535-CS-CDS	Contractualisation avec Caritas diocèse de MBUJIMAYI , territoire de LUPATAPATA	\$6 000,00	8-sept.-20	8-sept.-20	7-mai-21	8 mois	
ZR-CARITAS-185700-CS-CDS	Contractualisation avec l'ONG EQUIPE MIKA pour la valorisation des initiatives locales des plantations d'arbres dans le secteur de Penzwa, Territoire de Kiri	\$61 000,00	15-sept.-20	15-sept.-20	15-août-21	11 mois	
ZR-CARITAS-189907-CS-CDS	Contractualisation avec l'ONG CENADEP pour l'élevage des porcs à MOMBOKONDA, dans le Territoire d'INONGO	\$65 000,00	15-déc.-20	15-déc.-20	15-août-21	8 mois	
ZR-CARITAS-175244-CS-CDS	Renouvellement contrat ANAPAC pour organiser des assemblées communautaires et réunions consultatives, d'identification, prospection des sites à : Walikale, Bikoro et finalisation dossier Mweka, Kiri et Mambasa	\$285 000,00	4-oct.-20	4-oct.-20	15-août-21	10 mois	
ZR-CARITAS-175241-CS-CDS	Renouveau de contrat avec REPALEF avec les opérateurs pour le suivi de satisfaction et gestion des plainte 2020 2022	\$120 950,00	5-sept.-20	5-sept.-20	15-août-21	11 mois	
ZR-CARITAS-185697-CS-CDS	Contractualisation avec l'ONG FONDATION NSELALA pour valorisation des initiatives locales des plantations d'arbres dans le secteur entre LUKENI - LOKORO, Territoire de Oshwe	\$61 000,00	15-sept.-20	15-sept.-20	15-août-21	11 mois	

Tableau 7 - Répartition des coûts du programme

N°	Description	Montant en USD	%	Commentaires
1.	Activités du programme	356 219,79	79,80%	Il s'agit des fonds déjà justifié hors mi des avances en cours d'exécution des contrats microprojet et autres opérateurs spécialisés.
2.	Equipement	00	00%	
3.	Fonctionnement	90 123,93	20,19%	Fonctionnement de l'agence d'exécution et mesures de sauvegarde
Total en USD		446 343,72	100,00%	

Il y aura des révisions budgétaires du programme avec 1 800 000\$ de fonds CAFI qui devra être répartie dans les composantes, mais également que toutes les dépenses engagées sont alignées aux prévisions du PTBA 2021 approuvé par le Comité de Pilotage National et la Banque mondiale.

10. Gestion participative

Aucun amendement n'a été apporté au plan de consultation.

Toutefois, la mise en œuvre du programme a été confrontée à un grand défi, celui de la pandémie de corona virus, qui a été signalé en RDC en mars 2020. Ce qui a joué négativement sur les prévisions, où plusieurs activités n'ont pas été réalisées de suite à l'application stricte des mesures barrières arrêtées par les autorités politiques et sanitaires. En plus, nous signalons que la difficulté de s'assurer de la prise en compte des questions PA dans les autres programmes PIREDD demeure, et cela malgré les efforts conjugués par le REPALF et le Secrétariat Exécutif du FONAREDD. Toutefois, les séances de travail préliminaires ont été réalisées avec le PIREDD Oriental et Mongala, quant à ce.

Il sied de noter que la gestion du projet se fait de manière participative. Cette participation trouve son fondement à travers 2 de quatre principes du projet, à savoir : (a) appropriation et prise de décision conjointe par les PA et les COLO ; (b) inclusion et équité sociales dirigées vers les femmes, les enfants, les personnes âgées et les autres personnes vulnérables de la société, en garantissant leur participation et leur protection. Le projet facilite à cet effet les séances de travail regroupant les PA en vue de la prise de décision pour le choix de ses représentants dans les rencontres stratégiques liées à la REDD+.

Le Projet valorise le consentement libre informé et préalable (CLIP) entant que fondamental pour s'assurer de la pleine participation de toutes les parties prenantes aussi bien dans les instances de prise de décisions et la mise en œuvre des activités.

11. Termes transversaux

11.1. Gouvernance

Au cours de ce semestre, la réunion du Comité de Pilotage National (CPN) s’est tenue au mois de juin 2021, à Kinshasa. Ce qui a permis entre autres de (i) valider le Plan de Travail au 31 Juillet 2021, (ii) se prononcer sur la prolongation du projet, (iii) évaluer les progrès atteints par le projet, (iv) Partager les résultats les bonnes pratiques et leçons apprises sur la sécurisation des terres.

11.2. Genre

Tableau 8 - Suivi des aspects Genre.

Ci – dessous les actions entreprises dans le cadre du genre.

Critère	Actions prises pour intégrer l’aspect genre	Résultats	Coût en USD	Défis affrontés
Contexte/Analyse				
Mise en œuvre/Activités	Participation soutenue des femmes dans : <ul style="list-style-type: none"> - les Comités Locaux de Suivi (CLS) - le Comité de Pilotage National (CPN) - les sessions de formations et rencontres - la cartographie des terroirs 	30% de femmes font partie du CLS, CPN, 30 % des femmes participent aux sessions de formations et rencontres		Difficultés aux femmes de prendre la parole dans les réunions en présence des hommes (pesanteur de la coutume) ; Éventuelle contrainte liée à la coutume qui ne permet pas aux femmes de mener certaines activités ;
Suivi-évaluation	L’égalité de chance entre femme et homme de participer au cours d’alphabétisation (en calculs, écriture et éducation de base en lien avec le vécu quotidien des PA et COLO)	63 % d’apprenants femmes au cours d’alphabétisation		
Budget				

11.3. Peuples Autochtones

Le projet est une émanation des peuples autochtones, le fait de participer à sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation. Les Peuples autochtones jouent un rôle important dans la gouvernance du projet, avec des représentations à différents niveaux : Comité de pilotage, Comités Locaux de suivi, Opérateurs de mise en œuvre,...

Le projet a reçu à promouvoir la culture et valeurs des Peuples Autochtones à travers :

- la célébration de la journée internationale des peuples autochtones, chaque le 09 août de chaque année ;
- le soutien à la participation aux rencontres stratégiques liées à la REDD ;
- à la construction d'une dynamique forte des PA autour du REPALEF.

11.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

Rien à signaler

11.5. Respect de normes environnementale et sociale

En tant que partie intégrante du PIF, les objectifs du PACDF s'alignent sur ceux établis par le PIF en RDC, dont la finalité est de soutenir les pays en voie de développement dans leurs efforts de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Pour autant que les PA-COLO sont victimes de la déforestation alors qu'elles ont un impact moindre dû à leur connaissance de la forêt et à une gestion durable de leurs ressources naturelles, le PACDF s'efforce pour que leurs participations dans les politiques relatives à l'exploitation des terres atténue l'aspect négatif de la déforestation mais que cela favorise aussi, indirectement, une gestion durable des forêts et une réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts.

10.5.1 Etude d'impact environnementale et sociale

Le Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC (PACDF) se classe dans la catégorie B des projets de la Banque Mondiale. De ce fait, il est assujéti aux politiques de sauvegardes environnementales et sociales 4.01 (Evaluation Environnementale) et 4.10 (peuples autochtones) qui conditionnent le projet à avoir un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ainsi qu'un cadre fonctionnel (CF).

Ainsi, les screening E&S des microprojets validés ressortent que soit élaboré les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) dans le but de mieux maîtriser les impacts et les gérer de manière adéquate. Un PGES simplifié a été mise en place pour le bassin d'approvisionnement de Mai-Ndombe.

10.5.1 Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes.

Tableau 9 - Suivi des mesures/principes de sauvegardes

FONAREDD (2016)	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Le PGES-S a été mis en œuvre et s’est attelé à suivre de près les prescriptions mentionnées.	Le coût du PGES pour le bassin d’approvisionnement du Maï-Ndombe est de 21.750 \$US	
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	L’installation du Comité Local de Suivi (CLS) dans chaque site de mise en œuvre des microprojets constitue un gage de bonne gouvernance et de transparence, car ceux-ci veillent à ce que toutes les réalisations émanent de la volonté des communautés.	Le budget annuel prévu pour les membres du CLS est de 1.000 \$US	
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d’éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Le PACDF étant de la catégorie B, il est préalablement exclu toutes activités dont les impacts sont irréversibles. C’est ainsi qu’une analyse minutieuse de la nature des activités a été faite lors du screening E&S, de sorte à élaguer toutes activités susceptibles de créer des dommages sévères sur l’écosystème.	Pour le cas du bassin d’approvisionnement du Maï-Ndombe, le PGES prévoit le montant de 21.750 \$US	
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	La structuration du CLS au sein du PACDF permet à ce que chaque communauté (villages ciblés) obtient des bénéfices économiques (en espèce et/ou en nature) issus du projet.	RAS	
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l’émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable	De la rédaction à la mise en œuvre du MP, l’option prioritaire a été celle de développer les activités	RAS	

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

des communautés locales et des peuples autochtones	qui en plus d'être une opportunité pour les communautés locales, constitue en même temps une voie durable d'exportation des produits vers les zones à forte demande.		
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	En plus des consultations communautaires réalisées, le PACDF use du CLS pour rendre effective et efficiente la participation de chaque communauté (PA-COLO).	Le budget annuel prévu pour les membres du CLS est de 1.000 \$US	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c ; IFC norme 3,5,7)	Pour répondre à ce principe, le PACDF a requis pour chaque site de mise en œuvre des MP, des actes de cession des terres. Bien entendu que les dispositions dans le PGES prennent en compte la sauvegarde sociale des communautés.	RAS	
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Le PACDF dans son essence s'inscrit dans la dynamique des objectifs nationaux de réductions des émissions.	RAS	
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Pour les sites où l'abattage d'arbres est nécessaire, le PGES prévoit des dispositions compensatoires et notons que dans tous les sites, il y aura des activités de reboisement.	RAS	
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Le PACDF priorise la main-d'œuvre locale et le savoir-faire autochtone.	RAS	

10.5.3 Gestion des plaintes et recours

Le programme dispose d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours, qui est porté par le REPALEF sur base d'un contrat signé avec des objectifs clairs. Ce mécanisme vise à assurer une bonne gouvernance et une gestion concertée des activités du PACDF.

Au cours de ce semestre nous pouvons retenir ce qui suit :

- 21 plaintes ont été reçues
- 1 plainte rejetée
- 17 plaintes ont été résolues
- 3 plaintes en cours de résolution.

Ci – dessous le tableau illustratif : ²

N°	Territoires	Village/CLD	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
057/2021	Oshwe		Fonctionnement des entités Administratifs locaux et impact du projet PACDF dans le village de Nkau et frais de fonctionnement de Comité Local de Suivi	22.02.2021	Le projet PACDF ne vise pas le fonctionnement des entités locales de l'Etat.
058/2021	Inongo		Emplacement du site d'implémentation du microprojet et frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi Inongo	01.03.2021	Une harmonisation du site a été effectuée.
059/2021	Dekese		Frais de fonctionnement pour des réunions du Comité Local de Suivi PACDF	30.03.2021	Validation des TdR de comité local de suivi
060/2021	Dekese		Sélection des PA qui doivent bénéficier de l'alphabétisation et frais de fonction du Comité Local de Suivi	30.03.2021	Identification des PA pour le cours d'alphabétisation Validation des TdR de comité local de suivi
061/2021	Mambasa		Plainte par rapport à la méthodologie de mise en œuvre de projet Alphabétisation et frais de fonctionnement du	22.03.2021	Une harmonisation de la méthodologie a été faite entre la Caritas Locales, les

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

			Comité Local de Suivi		Communautés et le Point Focal.
062/2021	Bikoro		Participation au Comité Local de Suivi dans la mise en œuvre de la CFCL Bikoro et les frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi Bikoro	18.03.2021	Les frais de fonctionnement ont été déjà déployés dans le territoire.
063/2021	Yahuma		Frais de Fonctionnement du Comité Local du Suivi territoire de Yahuma	17.03.2021	Les frais de fonctionnement
064/2021	Bafwasende		Fonctionnement du Comité Local du Suivi territoire de Yahuma	21.03.2021	Tdr du CLS envoyé et en cours d'exécution
065/2021	Banalia		Les frais de Fonctionnement du Comité Local de Suivi territoire de Banalia	21.03.2021	Tdr du CLS envoyé et en cours d'exécution
066/2021	Opala		Demande d'une création CFCL dans le territoire de d'Opala et le problème des frais de Fonctionnement du Comité Local de Suivi territoire de Banalia	22.03.2021	Dossier à traiter lors du CPN Tdr du CLS envoyé et en cours
067/2021	Walikale		Frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi.	26.03.2021	Tdr du CLS envoyé et en cours d'exécution
068/2021	Kalehe		Frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi.	26.03.2021	Tdr du CLS envoyé et en cours d'exécution
069/2021	Lupatapata		Renforcement des capacités des communautés, Projet Alphabétisation et les frais de fonctionnement du	16.04.2021	Rapport présenté au CPN a pris en compte cet aspect

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

			Comité Local de Suivi Lupatapata		
070/2021	Kabinda		Démarrage de projet PACDF dans le territoire et les frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi du territoire de Kabinda	17.04.2021	Processus du lancement des activités de microprojet
071/2021	Lubao		Démarrage de projet PACDF dans le territoire et les frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi du territoire de Kabinda	20.04.2021	Processus du lancement des activités de microprojet
072/2021	Lusambo		Démarrage de projet PACDF dans le territoire de Lusambo, Projet d’alphabétisation et les frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi du territoire de Kabinda	23.04.2021	Processus du lancement des activités de microprojet
073/2021	Lubefu		Démarrage de projet PACDF dans le territoire de Lubefu, Projet d’alphabétisation et les frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi du territoire de Kabinda	23.04.2021	Processus du lancement des activités de microprojet Alphabétisation a commencé à Lubefu
074/2021	Mweka		Conflits entre les Communautés Locales et Peuples Autochtones sur le foncier ; projet Alphabétisations des PAEL et Frais de fonctionnement du Comité Local de Suivi.	25.04.2021	Arbitrage a été fait par le gouvernement

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

075/2021	Kiri		Disfonctionnement du programme de l’alphabétisation (2 niveaux programmé mais les enseignants dispensent les leçons de même programme pour les deux niveaux. En outre il n’y a plus de fournitures (cahiers et Bic) pour les apprenants. D’autre part, les encadreurs ne sont pas rémunérés et veulent démissionner.	30.05.2021	La Caritas Congo asbl pourra ce prononcé sur la question, car le point focal a transmis le rapport à l’Abbé Coordonnateur de la Caritas Diocésaine pour des amples solutions à ces préoccupations
076/2021	Kiri		Crainte de voir qu’il reste peu de temps pour la fin du Microprojet et pourtant les 250 ménages ne sont pas encore servis à partir de la porcherie communautaire pilote.	30.05.2021	Le projet va jusqu’en 2023
077/2021	Kiri		L’apport local dans la mise en œuvre des Microprojets est insignifiant.	30.05.2021	Le comité de gestion des ménages, mise en place doit intensifier la sensibilisation auprès des communautés, les conscientiser pour une bonne prise de conscience dans l’appropriation des Microprojets.
078/2021	Kiri		La communauté COLOPA constate après la mise en place des Microprojets, le	30.05.2021	Les difficultés sur terrain sont énormes. Au CPN de s’impliquer.

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

			<p>système de financement par la CARITAS aux ONG locale n'est pas clair :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lenteur dans le financement des activités suite à des nombreux préalables - Les personnels engagés au projet demeurent dans l'impaiement - La plupart des activités demandent qu'il y ait préfinancement d'abord - Les fonds ne sont pas directement visés aux organisations locales sélectionnées par la communauté. Souvent ça passe par leurs représentants basés à Kinshasa ensuite les miettes sont transférées avec un budget déficitaire et là ça bloque la rapidité du processus. 	
--	--	--	--	--

12. Gestion des risques

Tableau 10 - Gestion des risques.

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Possibilité de conflit au sein des parties prenantes	Début du projet	Modéré	Réunion du CPN	CPN	Janvier et octobre
			Mécanisme de gestion des plaintes et recours	REPALEF et CPN	Continue
			Mission de gestion de conflits	REPALEF et CPN	Circonstancielle
Nombre, diversité et dispersion géographique des PA CL	Début du projet	Élevé	Mission de terrain sur sites	AEN et REPALEF	Circonstancielle
			Participation inclusive des PA-COLO dans toutes les assises du projet	REPALEF	Continue
			COFIL décentralisé	CPN	Janvier et octobre
Accès difficile	Début du projet	Elevé	Utilisation des points focaux environnementaux et sociaux, REPALEF et CARITAS	AEN et REPALEF	Continue
Risque environnementaux	Début du projet	Modéré	Mise à jour du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Screening environnemental des microprojets	AEN	Continue
Risques sociaux	Début du projet	Modéré	Mise à jour du Cadre Fonctionnel	AEN	Continue
Risque au niveau de la réputation	Début du projet	Elevé	Consentement Libre Informé au Préalable à différent niveau d'action	AEN, CPN et REPALEF	Continue
Risque lié à l'ancrage au sein du	Début du projet	Faible	Une seule équipe du fiduciaire	AEN	Continue

PACDF (financement MSD)					
-------------------------------	--	--	--	--	--

13. Illustration narrative spécifique

Ci – dessous, à titre indicatif, quelques changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception du groupe cible du programme :

- La présence active des représentants des Peuples Autochtones Pygmées dans les instances de prise de décision au niveau local, provincial et national en RDC, notamment en ce qui concerne les réformes foncières, forestières, de l'Administration du territoire et les droits humains
- Le renforcement des capacités opérationnelles du Réseau des peuples autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers de la RDC REPALF à travers les dotations diverses et formations ;
- La prise en compte des avis des Peuples Autochtones dans les politiques des différents secteurs.
Exemple : Contribution des PACOLO sur les documents de la politique nationale d'Aménagement du Territoire.
 - La stratégie nationale sur la foresterie communautaire en RDC
 - Le document sur la politique foncière en RDC
 - Les documents de la politique d'Aménagement du Territoire
 - L'adoption de la Loi portant protection des droits de peuples autochtones pygmées en RDC.

14. Modalités de suivi

Le projet a mis en place un dispositif de suivi-évaluation à partir d'un manuel produit à cet effet. Ce dernier contient les fiches de suivi des indicateurs qui renseignent sur les procédures de collecte des données, la fréquence ainsi que la méthodologie appropriée. Un échantillon composé de 150 leaders PA et COLO a été identifié, à savoir : 19 délégués titulaires, 19 délégués suppléants, membres du comité local de suivi et 30 représentants des organisations, pour remplir les questionnaires via l'outil KOBO.

Les données sont collectées pendant les sessions de CPN national et décentralisé, les missions des points focaux du REPALF, ainsi que lors de certaines rencontres stratégiques, notamment la JIPA, les ateliers de restitution des résultats auprès de grand groupe du REPALF.

L'analyse et le traitement des données collectées se font à travers la responsable de suivi-évaluation qui, produit un rapport de suivi des indicateurs, partagé avec toutes les parties prenantes du projet, chaque semestre.

Le Secrétariat permanent est l'organe qui anime le CPN au quotidien. Il est l'organe intermédiaire entre le Comité de Pilotage National, la Banque mondiale et l'Agence Nationale d'Exécution.

Au cours de ce semestre, les résultats suivants ont été atteints :

N°	Réunions	Date	Rapports
1.	Suivi de la mise en œuvre du projet	Kinshasa, 23/02/2021	Compte-rendu
2.	Sur l'évolution des micro-projets, sur le fonctionnement du ST/CPN et sur les préparatifs de la 10 ^{ième} Session du CPN	Kinshasa, le 24 mai 2021	Compte –réunion
3.	-L'état de lieux d'exécution des décisions de la neuvième session du CPN ; Relation inter organe ;	Kinshasa, 04 mars 2021	Compte-rendu

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

	-Restitution aux membres des différentes réunions de télé travail entre CPN, CARITAS, FONAREDD et BM ; -Fonctionnement du bureau du Secrétariat permanent du CPN		
--	---	--	--

Dans le cadre du suivi de satisfaction, gestion des plaintes et recours, le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC « REPALEF » qui assure le lead produit tous les 3 mois :

- Un registre des plaintes actualisé
- Un rapport sur la satisfaction des PA et COLO sur le projet.

Au cours de ce semestre, les résultats suivants ont été atteints :

5 plaintes ont reçues dont 4 résolues et une plainte en cours de résolution

Les plaintes ont concerné : le conflit de leadership, inactivité du point focal REPALEF.

Tableau 11 - Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation	Coûts en USD/Budget	Résultats et leçons tirées
Missions de suivi terrain	4	2	50%		Maîtrise du canevas de rapportage et de justification de fonds Plan de communication
Réunions					
Rapports	2	1	50%		Partage des progrès
Revue techniques					
Evaluations externes	2	1	50%		Revue des résultats et qualité des activités
Collecte des données	4	2	50%		Mise à jour des indicateurs
Tenue du COFIL	2	1	50%		Validation du PTBA 2021
Prise en compte des recommandations du COFIL	6	3	50%		Evaluation des recommandations du précédent COFIL
Réunion de différentes plateformes					

15. Révisions programmatiques (le cas échéant)

Aucune de modification importante n'a été apportée.

16. Auto-évaluation du programme

Le projet a enregistré plusieurs progrès en termes de : (i) la participation active des PA dans les débats sur la REDD au niveau international, national et local, (ii) la prise en compte des préoccupations des PA dans les réformes relatives à l'Administration du Territoire et au Foncier, (iii) l'émergence d'un leadership au niveau des Ressources humaines sur la REDD ainsi que des organisations PA, A cela, s'ajoute la performance au niveau de la gouvernance et la redevabilité. Le niveau de satisfaction aussi par la certification des dépenses par l'audit externe.

17. Difficultés rencontrées et mesures prises

17.1. Difficultés rencontrées

- Insécurité grandissante dans les Territoires de Mambasa, Walikale, Kalehe et Mweka, qui perturbe le bon déroulement des activités sur terrain et le déploiement des équipes du projet;
- Déficit communicationnel lié à la validation de la carte par la communauté BABO, ce qui a retardé la constitution du Dossier de la demande de la CFCL à Mambasa ;
- Mauvais état des routes, qui retardent l'acheminement des biens sur terrain destinés à la mise en œuvre des microprojets ;
- Retard dans le lancement de certains microprojets à cause de perturbation du calendrier de validation des Fiches projets.



17.2. Mesures prises

- Arrêter les activités et se concentrer sur les zones stables, notamment Kiri, Walikale et Bikoro
- Organiser une mission de validation de la carte à Kiri et Mambasa
- Informer les notables et les Elus sur l'état des routes
- Organiser les séances de validation Secrétariat du CPN- Banque mondiale et AEN.

18. Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme

18.1. Défis

- Le financement de la totalité des projets dans le délai imparti ;
- L'obtention des titres pour la sécurisation des terres/forêts des PA et COLO à Walikale et Bikoro ;
- L'élaboration et la mise en œuvre du plan simple de gestion des forêts des PA et COLO à Walikale et Bikoro, par manque des ressources financières ;
- La poursuite d'alphabétisation des PA et COLO après la clôture du projet, face à une demande accrue des bénéficiaires et des leaders locaux
- La poursuite des activités des microprojets après la clôture du projet, face à un comité local de suivi sans moyens et ressources nécessaires

18.2. Leçons apprises

Les enseignements que l'on pourrait tirer à l'issue de ce semestre dans la mise en œuvre du programme sont :

- L'importance de l'appropriation par les Peuples Autochtones et communautés locales, et de la responsabilisation des leaders à tous les niveaux pour soutenir la mobilisation autour des problèmes communs relatifs à la gestion durable des terres et forêts ;
- La nécessité de créer une synergie d'action entre tous les autres intervenants (autres PIREDD, autres projets, administration, société civile...) en vue de financer d'autres besoins sociaux nécessaires des PA et COLO ;
- L'efficacité des formations est déterminante dans l'atteinte des effets du projet, étant donné que le projet est très axé sur le renforcement de capacités des PA et COLO et leurs organisations pour une meilleure participation aux activités liées à la REDD+;

19. Conclusion et recommandations

Au cours de ce semestre quelques résultats probants ont été atteints, notamment (i) Présentation des résultats du PACDF aux partenaires et tenue de la 10^{ème} session du CPN, (ii) l'obtention du titre de la Concession Forestières de Communauté de Pendjwa /Kiri , (iii) Réalisation des enquêtes socio-économiques dans la forêt /APAC De Nkahangi du village Bobanda en territoire de Bikoro, province de l'Equateur, (iv) l'adoption de la Loi PA au niveau du Senat, etc.

En vue de palier à tous les défis actuels que rencontre le projet, il s'avère impérieux d'accélérer via un plan d'urgence devant faciliter le financement des microprojets dans l'ensemble des territoires cibles du PACDF.

Canevas de rapport des AE – Programmes du FONAREDD - 2020

Annexes - Liste des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués et annexés au rapport.